



## Autotour Authentique Louisiane en Liberté

**Etats-Unis**

Départ: Paris, Nice, Lyon, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Nantes

dès **1598€**

**9 jours / 7 nuits**

Départ Nice

Le 29/09/2025

## Descriptif :

Ci-dessous, hôtels à titre indicatif (ou similaires) : NEW ORLEANS : Bienville House

BÂTON ROUGE : Hampton Inn Baton Rouge-I-10 & College Dr

NATCHEZ : Magnolia Bluffs Hotel, BW Premier Collection

LAFAYETTE : Hampton Inn & Suites Lafayette

HOUMA : Wingate by Wyndham Houma

NEW ORLEANS : Bienville House Des modifications concernant les hôtels sélectionnés peuvent être apportées. Cependant, nous nous efforcerons de vous proposer des hôtels de catégorie équivalente. En tout état de cause, la liste définitive de vos hôtels vous sera transmise quelques jours avant votre départ. IMPORTANT : L'âge de la majorité aux États-Unis est de 21 ans, merci de noter que toute réservation de personnes âgées de moins de 21 ans est impossible si elles ne sont pas accompagnées de personnes de plus de 21 ans.

## Description

Découvrez le charme authentique du vieux sud américain, entre culture et nature, en toute liberté au volant de votre voiture ! Explorez New Orleans sur les rives du Mississippi, avec son quartier français à l'architecture latino-créole, ses antiquaires, ses boîtes de jazz et ses rues joyeuses et animées. Parcourez la route des plantations et ses demeures antebellum au charme indéniable. Découvrez Bâton Rouge la capitale de la Louisiane, Natchez et ses demeures du 19e siècle, puis Lafayette et Saint Martinville au coeur du pays acadien. Partez à l'aventure dans les célèbres bayous du bassin de l'Atchafalaya et d'Houma où vous rencontrerez peut-être quelques alligators. Etape nature au Jungle Gardens d'Avery Island puis traversée des champs de canne à sucre de Thibodaux avant de revenir à New Orleans, votre point de départ.

## Logement

Ci-dessous, hôtels à titre indicatif (ou similaires) :

NEW ORLEANS : Bienville House

BÂTON ROUGE : Hampton Inn Baton Rouge-I-10 & College Dr

NATCHEZ : Magnolia Bluffs Hotel, BW Premier Collection

LAFAYETTE : Hampton Inn & Suites Lafayette

HOUMA : Wingate by Wyndham Houma

NEW ORLEANS : Bienville House

Des modifications concernant les hôtels sélectionnés peuvent être apportées. Cependant, nous nous efforcerons de vous proposer des hôtels de catégorie équivalente. En tout état de cause, la liste définitive de vos hôtels vous sera transmise quelques jours avant votre départ.

IMPORTANT : L'âge de la majorité aux États-Unis est de 21 ans, merci de noter que toute réservation de personnes âgées de moins de 21 ans est impossible si elles ne sont pas accompagnées de personnes de plus de 21 ans.

## Bon à savoir

- Itinéraire suggéré, mais nuit d'étapes obligatoires (pouvant être inversées en cas d'impératifs locaux).
- Kilomètres mentionnés à titre indicatif (distances moyennes parcourues).
- Hébergement en logement seul. Les petits-déjeuners ne sont donc pas compris. Sur place, vous pourrez néanmoins trouver de nombreux restaurants proposant un menu allant des muffins à l'omelette en passant par le bacon et les pancakes. Attention toutefois, les prix peuvent être très variables d'un endroit à l'autre.
- Les hôtels attribués n'étant pas systématiquement équipés de parking, veuillez vous renseigner auprès de la réception des possibilités de stationnement aux alentours. Attention les frais de parking dans certaines grandes villes peuvent coûter assez cher.
- Attention, les resort fees facturés par certains hôtels ne sont pas compris. Il y en a essentiellement dans les grandes villes comme New Orleans (compter environ 25\$/chambre/nuit).
- Attention, carte de crédit ou de débit au nom du conducteur principal obligatoire pour le retrait de votre

véhicule.

- Attention, pas d'accueil physique du représentant local à l'aéroport mais une assistance téléphonique 24h/24.
- Les chambres triples et quadruples sont agencées de 2 grands lits : elles conviennent pour les familles avec 1 ou 2 enfants mais sont déconseillées pour 3 ou 4 adultes en raison des différentes tailles de lit proposées selon les hôtels.
- Dans la quasi-totalité des hôtels, vous pourrez prendre possession de vos chambres à partir de 15h et devrez la quitter au plus tard à 12h.
- Aux USA, le courant électrique est de 110-115 volts et les fiches sont plates : il est recommandé d'acheter un adaptateur avant votre départ car il est assez difficile d'en trouver sur place.
- L'âge de la majorité aux États-Unis est de 21 ans.

## Votre véhicule

**IMPORTANT :** Merci d'inscrire en premier le nom et prénom du conducteur du véhicule. La confirmation de réservation du loueur vous sera transmise avant départ (en complément de votre carnet de voyages). A votre arrivée à l'aéroport, veuillez vous rendre directement au bureau du loueur.

Dans le cadre de cet autotour, vous bénéficiez de la location d'un véhicule de catégorie ICAR (intermédiaire) type Toyota Corolla ou similaire (4/5 places) pris et remis à l'aéroport.

Avec supplément (selon disponibilités) :

- Catégorie SFAR (SUV) type Hyundai Santa Fe ou similaire (4/5 places).
- Catégorie MVAR (minivan) type Dodge Caravan ou similaire (5/7 places).
- Catégorie FFAR (SUV XL) type Chevrolet Tahoe ou similaire (5/7 places).
- Catégorie STAR (cabriolet décapotable) type Ford Mustang ou similaire (2 places).

### TERMES & CONDITIONS :

- Le conducteur doit obligatoirement présenter auprès du loueur : son permis de conduire (dans certains rares États, un permis international peut être demandé par les loueurs), sa pièce d'identité, une carte de crédit personnelle à son nom de type VISA ou MASTERCARD sur laquelle doit apparaître la mention « crédit » (les cartes de débit, prépayées, de crédit renouvelable, Electron, Maestro ne sont pas acceptées).
- Lors de la prise en charge du véhicule, un dépôt de garantie d'environ 750\$ sera bloqué sur votre carte de crédit (non prélevé, mais assurez-vous d'avoir un plafond suffisamment élevé).
- Le conducteur doit avoir minimum 21 ans avec un an minimum de permis requis.
- Restitution du véhicule dans un état conforme et avec le même niveau de carburant qu'au moment de sa prise en charge (le cas échéant des frais vous seront facturés).

### LE PRIX COMPREND :

- Kilométrage illimité.
- Taxes.
- Assurance vol et accident LDW (Loss Damage Waiver) pour les dommages/vol sur la voiture.
- Responsabilité civile LIS (Liability Insurance Supplement) jusqu'à 1.000.000\$ pour les dégâts matériels et physiques causés à des tiers ou à leurs véhicules/biens.

### LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Supplément jeune conducteur (21/24 ans) : environ 30\$/jour HT.
- Conducteur additionnel : environ 15\$/jour/conducteur HT (les frais de jeune conducteur s'appliquent en supplément le cas échéant).
- GPS : environ 20\$ par jour HT.
- Frais de péages, de carburant et de parking.
- Pénalités administratives (perte ou vol des clefs, contraventions...).
- Assurances complémentaires (PAI, PEP, roadside assistance...).
- Boîtier pour les péages (e-toll).
- Autres options facultatives.

### A SAVOIR :

- L'utilisation d'un GPS est fortement conseillée (pensez à apporter le vôtre si vous en avez un ou à contacter votre opérateur téléphonique pour demander une option DATA à l'international).
- Tous les véhicules sont équipés d'une boîte de vitesses automatique. Ils fonctionnent donc avec 2 pédales : le frein à gauche et l'accélérateur à droite. A l'arrêt, vous devrez avoir le pied sur le frein pour manipuler le levier de transmission et changer les positions de conduite PRND (Parking pour mettre le véhicule à l'arrêt, Reverse pour la marche arrière, Neutre pour le point mort, et Drive pour actionner la marche avant).
- Tarifs HT basés sur une estimation des coûts constatés et variant selon les loueurs. Prévoir entre 20 et 30% de taxes à régler en sus.
- L'assurance PAI (Personal Accident Insurance) est parfois déjà comprise dans votre propre contrat

d'assurance santé en France. Renseignez-vous auprès de votre assureur pour éviter des frais inutiles.

- Capacité des coffres aléatoire selon le type de véhicule : prévoir des bagages souples.

#### CAPACITÉ DES VÉHICULES :

Ci-dessous, nos recommandations concernant le choix de votre véhicule selon le nombre de participants :

- Pour 4 personnes : catégorie ICAR (intermédiaire) type Toyota Corolla.
- Pour 4 personnes, avec une plus grande capacité bagages : catégorie SFAR (SUV) type Hyundai Santa Fe.
- Pour 5 personnes : catégorie MVAR (minivan) type Dodge Caravan ou FFAR (SUV XL) type Chevrolet Tahoe (le Tahoe est plus confortable et plus luxueux, mais le Dodge Caravan est un bon compromis).
- Au-delà de 6 personnes : optez pour 2 véhicules séparés car même si le nombre de places peut être suffisant vous risquez de ne pas avoir assez de place pour vos bagages.
- Enfin la catégorie STAR (cabriolet décapotable) type Ford Mustang : c'est pour 2 personnes maximum et pour les bagages, c'est maximum 1 grosse valise plus 1 bagage d'appoint !

#### QUELQUES RÈGLES DE CONDUITE AUX USA :

- Bien que les habitudes de conduite soient proches de celles de l'Europe, renseignez-vous avant votre départ sur les différents panneaux de signalisation et règles de circulation. Et respectez rigoureusement le code de la route et les limitations de vitesse car aux États-Unis les policiers sont intransigeants. Si malgré les avertissements vous étiez verbalisés, nous vous conseillons de régler sur place plutôt que de voir débiter votre empreinte de carte bancaire laissée au loueur de voiture (probablement majorée).
- La plupart des routes sont suivies de l'indication du point cardinal vers lesquelles elles mènent mais pas forcément de la ville de destination (par exemple la route US101N se dirige vers le Nord de Los Angeles à San Francisco).
- Les feux tricolores sont situés de l'autre côté du carrefour ou suspendus au milieu de celui-ci. Faites bien attention à vous arrêter à la ligne blanche et non au niveau du feu.
- La règle à respecter à une intersection est simple : premier arrivé, premier qui passe. Dans le cas où deux véhicules arrivent en même temps, la courtoisie est de mise. Quant au panneau YIELD (triangle inversé), il s'agit d'un « céder le passage ».
- Les rues à sens unique sont fréquentes en ville. Il n'y a pas de panneaux de signalisation interdisant le sens inverse comme en France. Veillez donc à bien repérer le panneau ONE WAY avec la flèche qui indique le sens de circulation autorisé.
- Il est strictement interdit de doubler les autobus scolaires (les fameux bus jaunes) quand ils sont à l'arrêt et déposent les enfants. Si le bus a allumé ses feux clignotants, que vous soyez dans le même sens ou dans le sens inverse, vous devez obligatoirement vous arrêter.
- Les États-Unis ne mesurent pas les vitesses en kilomètres par heure (km/h), mais en miles par heure (mph). Cela s'applique également aux compteurs sur les véhicules. Les limites de vitesse sur les routes vont de 20 mph (30 km/h) à 70 mph (113 km/h).
- Les routes payantes aux États-Unis portent la mention "toll roads", "tollway" ou "turnpike". Pensez à régler d'avance votre GPS si vous souhaitez les éviter.
- Attention aux règles de stationnement : il est par exemple strictement interdit de se garer devant une bouche à incendie. En agglomération, certaines règles sont indiquées soit par des panneaux soit par la couleur des bordures (vert, jaune, blanc, bleu, rouge).
- Pour le parcmètre, ayez toujours des quarters (25 cents) sur vous ou bien téléchargez l'application paylib (ou autre) pour régler avec votre smartphone. Particularité à San Francisco, dans les rues en pente il faut orienter ses roues vers le trottoir.

## Formalités

Ressortissants français (adultes, bébés et enfants) :

Passeport obligatoire ayant une validité de 6 mois après la date du séjour ou transit aux USA et VISA obligatoire.

Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.

Programme d'exemption de visa : les voyageurs français se rendant ou transitant aux États-Unis en voyage d'une durée limitée à 90 jours maximum n'ont plus besoin d'être en possession d'un visa à condition de :

1/ Détenir un passeport électronique ou biométrique.

2/ Obtenir une autorisation électronique de voyage ESTA payante (21 USD) au moins 72 heures avant le départ. Pour cela, il faut se rendre sur le site <https://esta.cbp.dhs.gov> et y remplir un formulaire. Attention : vous devez fournir des informations identiques à celles figurant sur votre passeport et sur les documents de voyages (billets d'avions, réservations...).

A compter de juin 2025, une photo d'identité (selfie autorisé) est exigée pour la demande d'ESTA.

La photo doit respecter les conditions suivantes :

- De face, sans sourire, le visage dégagé, sans lunette

- Sur fond clair et uni.
- De bonne qualité.
- Différente de la photo du passeport

A noter : les autorisations ESTA déjà délivrées et toujours valides ne sont pas concernées par l'exigence de photo d'identité. Seules les nouvelles demandes d'ESTA nécessitent de transmettre une photo d'identité, lors du formulaire de demande en ligne.

Durée de validité : 2 ans ou à la date d'expiration du passeport (date d'échéance la plus proche).

L'autorisation ESTA permet de voyager dans le cadre du Programme d'exemption de visa mais ne constitue pas un droit d'entrée sur le territoire américain, lequel reste accordé ou refusé à l'arrivée par l'officier d'immigration.

3/ Avoir un billet d'avion aller-retour.

**ATTENTION :** Les Etats-Unis ont réformé plusieurs fois leur système d'exemption de VISA. Veuillez consulter la rubrique « Conseils au voyageurs » du site France Diplomatie.

Nous vous recommandons fortement de consulter régulièrement la rubrique « Conseils au voyageurs » du site France Diplomatie et le site de l'Ambassade des États-Unis et de contacter la compagnie aérienne pour vérifier les mesures qu'elle adopte à son niveau.

Etant précisé que les voyageurs qui se sont rendus en Iran, Irak, Syrie, Libye, Somalie, Yémen ou au Soudan depuis le 1er mars 2011 et les personnes ayant la nationalité iranienne, irakienne, soudanaise ou syrienne ne peuvent pas bénéficier du régime d'exemption de visa.

**IMPORTANT :** Les voyageurs qui se sont rendus à Cuba depuis le 12 janvier 2021 ou qui désirent y voyager avant un séjour aux Etats-Unis ne peuvent pas bénéficier du régime de l'ESTA et doivent obligatoirement faire une demande de visa auprès d'un consulat américain avant d'entreprendre un voyage aux Etats-Unis, et ce, même s'ils bénéficient d'un ESTA précédemment approuvé, sous peine de voir celui-ci annulé par les agents de la police aux frontières (Customs and Border Protection) lors de l'entrée sur le sol américain, ou de faire l'objet d'une décision de refus d'embarquement. Pour plus d'informations (en anglais), consulter la FAQ sur le site de l'agence fédérale Customs and Border Protection : <https://esta.cbp.dhs.gov/faq?lang=en>.

**POUR LES PERSONNES EXCLUES DU PROGRAMME D'EXEMPTION DU VISA** (si vous n'entrez pas dans les conditions ci-dessus ou si l'ESTA vous a été refusée) : vous devez effectuer les démarches d'obtention d'un VISA auprès de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique en France. Les frais d'obtention restent à votre charge.

Le VISA est toujours nécessaire pour certaines catégories de voyageurs (étudiants ou visa précédemment refusé).

**Ressortissants étrangers et binationaux :**

Vous devrez être en conformité avec les réglementations en vigueur, selon votre nationalité. Il est notamment possible qu'un passeport, un visa, une carte touristique ou tout autre document officiel vous soit demandé. Il convient de vous renseigner sur les délais d'obtention de ces documents et d'effectuer vous-même sans attendre les démarches auprès de l'ambassade ou du consulat du pays de destination.

L'annuaire des représentations étrangères en France est disponible via ce lien :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/annuaires-et-adresses-du-ministere-de-l-europe-et-des-affaires-etrangeres>

Les ressortissants de sept pays (Syrie, Iran, Soudan, Libye, Somalie, Yémen et Irak) font l'objet d'une interdiction d'entrée aux États-Unis sauf conditions particulières.

**MESURES DE SECURITE :** Pour les vols à destination et/ou via les États-Unis : les responsables de la sécurité contrôleront tous les appareils électroniques (exemple : ordinateur portable, appareil photo, tablette, smartphone, console de jeux...). Les appareils doivent être chargés car les autorités de contrôle pourront demander à leurs propriétaires de les allumer. Les appareils déchargés ne seront pas admis à bord et le voyageur pourra également faire l'objet d'un contrôle supplémentaire.

En cas de doute sur votre situation, il est vivement conseillé de prendre contact avec les autorités consulaires américaines en France avant le départ.

**A NOTER :**

- En cas d'un vol avec escale, nous vous informons que vous devrez être conforme aux formalités sanitaires du pays où se trouve votre escale ainsi que votre destination finale.

Les modalités pour chaque pays sont consultables sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>. L'actualité évoluant très régulièrement, nous vous invitons à consulter ce lien avant votre départ.

- Pour tout départ d'un aéroport frontalier (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, Suisse ou Espagne...), veuillez vous référer aux sites officiels des ministères des pays concernés pour les conditions de départ et de retour.

**COURANT ELECTRIQUE :** 120 V et 60Hz. Type A et B. Adaptateur nécessaire.

## La description du voyage, le programme :

## Vos étapes

(Jour 1) FRANCE - NEW ORLEANS :

Envol vers New Orleans. Arrivée à destination et prise en charge du véhicule à l'aéroport. Premier aperçu de cette ville animée, où les différentes cultures se rencontrent et se mélangent. Parmi les nombreux quartiers à visiter, nous vous recommandons particulièrement le quartier français, ainsi que le Garden District et l'Art District. Nuit à New Orleans.

(Jour 2) NEW ORLEANS :

Si vous ne l'avez pas encore fait, promenez-vous dans le Vieux Carré. Découvrez le marché français, la cathédrale Saint-Louis et le Cabildo, remarquable édifice espagnol du XVIIIe siècle. C'est aussi l'occasion d'apprécier la gastronomie locale, l'une des plus réputées d'Amérique du Nord, et la culture, notamment la musique. Avec ou sans jazz à bord, une croisière sur le Mississippi est une excellente façon de débiter son voyage. Nuit à New Orleans.

(Jour 3) NEW ORLEANS - BÂTON ROUGE (170 KM) :

Départ pour la route des plantations. Nous vous recommandons particulièrement Oak Alley Plantation, superbe demeure aux allées ombragées et aux chênes centenaires, et Nottoway, impressionnante bâtisse qui témoigne de l'opulence de l'économie de la région avant la guerre de Sécession. Découvrez la capitale de la Louisiane, Baton Rouge, célèbre pour son Capitole, et sa fameuse Louisiana State University, qui joue un rôle majeur dans l'économie locale et abrite le Rural Life Museum. Ce musée en plein air présente des maisons et des équipements typiques du début du XIXe siècle. Nuit à Baton Rouge.

(Jour 4) BÂTON ROUGE - SAINT FRANCISVILLE - NATCHEZ (150 KM) :

Ce matin, départ pour Saint Francisville afin de visiter une magnifique plantation de la région, Rosedown, et ses jardins inspirés de ceux de Versailles. Continuez vers Natchez, dans l'État voisin du Mississippi, une charmante ville du Sud qui a conservé son caractère historique. Les demeures du XIXe siècle de la ville sont magnifiquement préservées. Nuit à Natchez.

(Jour 5) NATCHEZ - ATCHAFALAYA - LAFAYETTE (275 KM) :

Découvrez le bassin de l'Atchafalaya et explorez les marais avec leur faune abondante à bord d'un bateau à fond plat. Visitez Lafayette, y compris la cathédrale et le Vieux Chêne. Nous vous recommandons un dîner typique "Fais Dodo". Vous pourrez déguster des spécialités louisianaises dans une ambiance détendue, rythmée par la musique cajun. Après quelques pas de danse sur la piste, il ne vous restera plus qu'à "laisser le bon temps rouler". Nuit à Lafayette.

(Jour 6) LAFAYETTE - SAINT MARTINVILLE - HOUMA (200 KM) :

Départ pour Saint Martinville, surnommée "Little Paris" au 19e siècle, rare exemple aux Etats-Unis d'une structure de village très européenne. L'histoire d'Evangeline y sera racontée. Départ pour Avery Island. Visite du jardin exotique et de son célèbre Jungle Gardens and Bird Sanctuary, qui abrite de nombreux oiseaux, des alligators et même des rats laveurs. Vous pourrez également visiter l'usine de sauce Tabasco, célèbre dans le monde entier. Sur le chemin de Houma, vous passerez par Morgan City, connue comme la capitale mondiale de la crevette. Vous passerez la nuit à Houma.

(Jour 7) HOUMA - THIBODAUX - NEW ORLEANS (150 KM) :

Commencez la journée par l'incontournable visite en bateau des marais environnants, les fameux bayous, où vous rencontrerez peut-être quelques alligators. Puis direction Thibodaux, où règne un paysage de prairies et de champs de canne à sucre. Continuation à travers les marais de Terrebonne. Départ pour New Orleans, où, entre autres quartiers et bâtiments, vous pourrez admirer le Garden District, d'où vous pourrez emprunter le Tramway nommé désir. Nuit à New Orleans.

(Jour 8) NEW ORLEANS - FRANCE :

Restitution de votre véhicule à l'aéroport de New Orleans. Vol retour vers la France.

(Jour 9) FRANCE :

Arrivée en France.

## Ce prix comprend :

Le vol aller et retour.

Le forfait, taxes et redevances des aéroports.

Le séjour selon le type d'hébergement sélectionné en logement seul (aucun repas).

La location d'un véhicule de catégorie ICAR type Toyota Corolla (ou similaire).

## **Les prix ne comprennent pas :**

Les frais de dossier.  
Les resort fees obligatoires.  
Les repas et les boissons.  
Les dépenses d'ordre personnel.  
Les excursions et les activités suggérées dans le programme.  
Les entrées sur les sites.  
Le carburant, les péages et les frais de parking.  
Les assurances complémentaires et options facultatives proposées par le loueur.  
Les repas éventuels aux escales.  
Les garanties assistance, rapatriement, frais médicaux et d'hospitalisation, assistance juridique et pénale.  
Les garanties annulation, bagages, retard aérien.